



## Barème des honoraires au 1<sup>er</sup> Janvier 2021

### VENTES

**3% TTC** du prix de vente final  
**Minimum de 5.500 € TTC**

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour de la vente effective constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'acquéreur, sauf dispositions contraires portées au mandat.

### LOCATIONS IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

*Locaux à usage d'habitation selon décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> Aout 2014. Ce décret ne fixe que le montant d'honoraires maximum pouvant être imputé au locataire pour les baux, nus ou meublés, soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.*

#### **Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du contrat de location :**

Zone très tendue : 12€ TTC / m<sup>2</sup> à la charge du preneur  
12€ TTC / m<sup>2</sup> à la charge du bailleur

Zone tendue : 10€ TTC / m<sup>2</sup> à la charge du preneur  
10€ TTC / m<sup>2</sup> à la charge du bailleur

Zone non tendue : 8€ TTC / m<sup>2</sup> à la charge du preneur  
8€ TTC / m<sup>2</sup> à la charge du bailleur

Honoraires de réalisation d'état des lieux : 3€ TTC / m<sup>2</sup>

#### **Honoraires de négociations et d'entremise à la charge exclusive du bailleur :**

**12% TTC** du loyer annuel hors charges

**Honoraires de location bail de droit civil : 12% TTC du loyer annuel HC à la charge du preneur**

### LOCATIONS IMMOBILIER PROFESSIONNEL

**30% TTC**

du loyer annuel hors charge et hors taxes à la charge du preneur.

### CESSION DE DROIT AU BAIL & FONDS DE COMMERCE

**10% HT**

du montant de la cession

Weezhome Solutions SAS

Transactions sur immeubles et fonds de commerce - Société par actions simplifiée au capital de 36.119 euros  
RCS Paris 822133344 – Siège social 21 rue du cirque 75008 Paris - Carte professionnelle ° CPI 75012019000039519  
Assurance Responsabilité Civile Professionnelle MMA N° 103165800